



ÉVOLUTION DE L'ORGANISATION DE LA DIRECTION FINANCIÈRE

Ou comment faire pareil avec moins... mais en nettement moins bien...

Lors de la réunion extraordinaire du Comité Social et Économique du 20 mai 2021, la Direction a présenté un projet d'évolution d'organisation de la Direction Financière. Un énième rappel pour les représentants du personnel qui ont pu mesurer à quel point toutes les actions de la Direction du Fret sont menées tambour battant, sans prendre la mesure des conséquences qu'elles engendrent, si ce n'est la satisfaction de supprimer massivement et anarchiquement du personnel tous azimuts.

Pour résumer, on constate avec effarement la suppression de 18 postes à l'occasion de ce remaniement. Le Cadre d'Organisation affiche donc une baisse en passant de 170 à 152. Paradoxalement, il semble que la gestion des chiffres ne soit pas le point fort de la Direction Financière. Après analyse plus fine, on se rend compte que les effectifs disponibles actuels plafonnent ridiculement à moins 19 par rapport au nominal... Comment peut-on assurer un service normal dans ces conditions ?

Concernant le volet social de cette réorganisation, plusieurs questions se posent et restent sans réponses concrètes :

- Combien d'agents rentrent dans les critères des dispositifs prévus aux RH910 et RH939 ?
- Combien d'agents ont repris un poste à Fret ?
- Combien d'agents ont demandé une mutation au sein du GPU ?
- Combien d'agents manque-t-il à date ? Comment et par quels postes sont reprises les tâches des postes supprimés ?

La Direction compte sur un certain nombre de départs en retraite alors qu'aucune certitude n'existe sur ce point aujourd'hui. Baser une nouvelle organisation sur l'anticipation de suppressions de postes par le biais d'éventuels départs non confirmés confine presque à de l'amateurisme ou à un jeu de loto très aléatoire dans lequel personne ne gagne.

Pour exemple, il est prévu à l'Administration Des Ventes de Strasbourg la suppression de 4 postes à la date du 1^{er} janvier 2022 (dont 1 qualification H et 1 qualification G). Cependant, il semble que ces deux agents n'ont pas fait de demande de mise à la retraite. Que se passera-t-il s'ils décident de rester ?

Ces suppressions déplaceraient une partie des tâches des agents de Paris vers les agents de Strasbourg qui subissent déjà le manque d'effectif et travaillent déjà à flux tendu. Est-il nécessaire de rappeler que Strasbourg n'a pas le même bassin d'emploi que Paris ???

Une partie de ces postes supprimés est en lien avec la mise en place d'OPERA. Cependant, lors de la présentation de ce nouvel outil, la Direction a certifié qu'aucun poste ne disparaîtrait.

Vous comptez sur cette nouvelle application informatique pour améliorer et optimiser les tâches de la Direction Financière. Nous vous rappelons qu'avant qu'elle ne soit complètement opérationnelle, nous essuierons les plâtres avec des anomalies et dysfonctionnements. Sans compter sur une mise en service début juillet, en pleine période de congés protocolaires, avec des agents ayant eu des formations au mois de juin et qui découvriront l'outil souvent un mois voire deux après leur formation.

Tout ceci se déroule dans un contexte social très anxiogène (crise sanitaire, formation à distance, suppressions de postes, déménagement). Encore une nouvelle preuve que la gestion des projets de la Direction est faite sans aucune concertation entre les services.

Inlassablement, l'humain passe en second plan.

Un petit rappel de base sur les trois questions que pose un juge en cas d'accident :

Le saviez-vous ?

Auriez-vous pu ?

Avez-vous fait ?

Ces questions sont en passe de devenir récurrentes, car les salariés sont en grande souffrance à la suite des multiples réorganisations structurelles, fonctionnelles et environnementales. L'UNSA-Ferroviaire n'attendra pas un drame pour mettre la Direction face à ses responsabilités pénales et affirme clairement s'opposer à cette réorganisation bien mal engagée qui va mettre à genoux une Direction Financière déjà mal en point.

Contactez vos élus UNSA-Ferroviaire à l'adresse : cse.fret@unsa-ferroviaire.org